

Je soussigné Jean Paul MACHEN demeurant 6 Rue  
Levée Schumann à Phalempin formule les observations  
suivantes dans le cadre de l'enquête publique pour la modification  
du PLU de la Pevele Carembault sur le territoire de  
amplifié en Carembault :

A - Je prends acte de la valeur du projet de la commune

## Observations du public

du Maire de Camphin en Carembault d'abandonner le projet d'un crématorium sur la parcelle B1092, projet qui aurait augmenté de manière conséquente toutes les nuisances dans un secteur urbain, celui de Phalempin, déjà fortement encombré et pollué par la circulation des véhicules.

Je demande le maintien de cette parcelle en 2 AVE afin de préserver l'avenir.

- D'autre part je souhaite le maintien en 2 AVE de la parcelle 911364 section B. L'utilisation de cette parcelle pour des logements adaptés aux seniors les éloignerait beaucoup du Centre de la localité de Phalempin <sup>et de Camphin</sup> à un âge où les déplacements sont plus difficiles. En outre le maintien de cette parcelle dans une zone qui permet encore une utilisation agricole répond à des besoins généraux en terres cultivables et aux impératifs de la souveraineté alimentaire.

Maurien